

Questions orales

LES PÊCHES

[Français]

Je pense qu'en termes de temps cela m'apparaît comme étant raisonnable pour qu'on puisse arriver ce printemps avec des initiatives qui répondent à la fois au symposium et au comité permanent.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME BOURSES CANADA

Mme Edna Anderson (Simcoe-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Sciences et ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme.

Tous les députés devraient reconnaître que le Programme Bourses Canada a été un important stimulant pour nombre de jeunes qui ont ainsi été incités à s'inscrire à l'université pour y faire des études en sciences et en génie. Les étudiants d'aujourd'hui sont essentiels à la compétitivité future du Canada.

Le gouvernement pourrait-il nous dire quels sont ses plans en ce qui concerne ce programme et ce qu'il a l'intention de faire pour aider les jeunes à apprendre des métiers techniques?

Mme Copps: Est-ce pour votre bulletin parlementaire, Edna?

L'hon. Tom Hockin (ministre des Sciences et ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, la députée d'en face a demandé à sa collègue si c'était pour son bulletin parlementaire. Je l'espère bien car elle a toujours appuyé la formation technique depuis le premier jour où elle est arrivée à la Chambre après son élection.

Le programme Bourses Canada dont elle parle est parrainé non seulement par le gouvernement, mais aussi par les éducateurs et l'industrie. Deux mille cinq cents bourses sont attribuées chaque année dans le cadre de ce programme.

J'aimerais rappeler à la Chambre que nous avons annoncé la mise en place, à compter de cette année, d'un nouveau programme de bourses à l'intention des étudiants de première année qui poursuivent des études en vue d'un diplôme technique. Huit cents bourses seront distribuées dans le cadre de ce programme, et ce chiffre devrait atteindre 1 600 bourses d'ici 1995. Il intéressera sans doute la députée de savoir qu'au moins 50 p. 100 de ces bourses sont octroyées à des femmes.

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Le ministre sait sans doute que les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse se sentent quelque peu abandonnés par lui et son gouvernement, pour n'avoir pas mis en place un programme adéquat d'indemnisation.

Compte tenu de la gravité de la situation sur la côte est, quel plan d'action et quel échéancier précis le ministre a-t-il en tête pour aider ces pêcheurs et ces travailleurs d'usine qui vivent une période de crise?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, le député sait évidemment que nous n'avons pas de moratoire sur la pêche dans les secteurs auxquels il fait allusion. Par conséquent, la situation n'est pas, à strictement parler, comparable à celle qui règne dans le cas de la morue du Nord.

Néanmoins, le total des prises admissibles a été réduit très considérablement cette année, de sorte que plusieurs milliers de personnes se demanderont si elles pourront obtenir des prestations d'assurance-chômage. Pour ce qui est de ce que nous pourrions faire pour les pêcheurs et les travailleurs des usines de traitement du poisson, nous sommes en train d'étudier la situation. Celle-ci est très compliquée parce que certaines pêches seront rentables, notamment les espèces autres que les poissons de fond. Quoi qu'il en soit, le gouvernement étudie la situation.

Il faut bien comprendre que la plupart des intéressés touchent des prestations d'assurance-chômage à l'heure actuelle et que les pêcheurs continueront à toucher ces prestations jusqu'à la mi-mai. Par conséquent, il nous reste encore du temps pour décider si des mesures extraordinaires s'imposent.

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, le ministre des Pêches est non seulement responsable de ce ministère, mais aussi de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Il sait pertinemment que le taux de chômage est pour le moins inquiétant dans certaines collectivités de la région de l'Atlantique, et qu'il atteint 28,5 p. 100 dans la région industrielle du Cap-Breton, ce qui est excessif pour n'importe quel endroit au pays. Or, voilà que des milliers de pêcheurs et leurs familles doivent se tourner vers l'assistance sociale et d'autres formes d'aide pour subvenir à leurs besoins.